



Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de collecte des déchets

Exercice 2017

Février 2019

Sommaire

1	Fonctionnement et données techniques	4
1.1	Organisation et territoire desservi	5
1.2	Déchets ménagers résiduels	6
1.3	Déchets recyclables : emballages, papiers, verre	7
1.4	Déchets verts	10
1.5	Bilan d'exploitation de la déchèterie	11
1.5.1	Les déchets acceptés ou non	11
1.5.2	Localisation	12
1.5.3	Horaires	13
1.5.4	Tonnages	14
1.5.5	Traitement	14
1.6	Collecte des cartons	15
1.7	Matériels de pré-collecte et de collecte	15
1.7.1	Distribution des sacs de tri	15
1.7.2	Véhicules	15
2	Programme d'actions	16
2.1	Bilan des actions de communication sur le tri sélectif	17
2.1.1	Compostage de proximité	17
2.1.2	Visites domiciliaires	18
2.1.3	Visites des professionnels	18
2.1.4	Sensibilisation des jeunes publics	19
2.1.5	Sensibiliser le public de la Communauté de Communes	21
2.1.6	Action effectuée avec la Police Municipale	23
2.1.7	Associer le personnel des communes et les ripeurs	23
2.1.8	Actions programmées en 2018	23
3	Données financières	24
3.1	Budget global du service	25
3.1.1	Dépenses réelles globales de fonctionnement	25
3.1.2	Recettes de fonctionnement	26
3.1.3	Dépenses d'investissement	26
3.1.4	Recettes d'investissement	26
3.1.5	Traitement – tarifs du SDOMODE	27
4	Conclusion et indicateurs de service	28
	ANNEXE	31

Préambule

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de Pont-Audemer a fusionné avec la Communauté de Communes Val de Risle. L'intercommunalité se nomme désormais la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, elle compte 27 communes et 27607 habitants. Pour une meilleure lecture, les données inscrites dans les précédents rapports ont été mises en commun depuis l'année 2013.

La compétence « collecte » est assurée en régie pour l'ex-communauté de Communes Pont-Audemer, et « en délégation » pour l'ex-communauté de Communes Val de Risle.

Les compétences « transfert » et « traitement » des déchets sont assurées par le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure). À cet effet, ce dernier gère le quai de transfert des ordures ménagères, rue de la Longue Vallée ainsi que le centre de tri, ZAC de la Ferme des Places à Pont-Audemer, et le CETRAVAL (Centre d'Enfouissement Technique de classe 2) à Malleville sur le Bec.

Ce document est donc présenté en application du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Le décret d'application de la loi Barnier du 2 février 1995 prévoit la présentation par le président de la Communauté de Communes à l'assemblée délibérante du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers au titre de l'année 2014.

Présenté au conseil communautaire, il fera l'objet d'une communication par le Maire de chacune des Communes membres de la Communauté de Communes à son conseil municipal.

Cette communication aux conseils municipaux ne suppose pas de délibérer.

1 Fonctionnement et données techniques

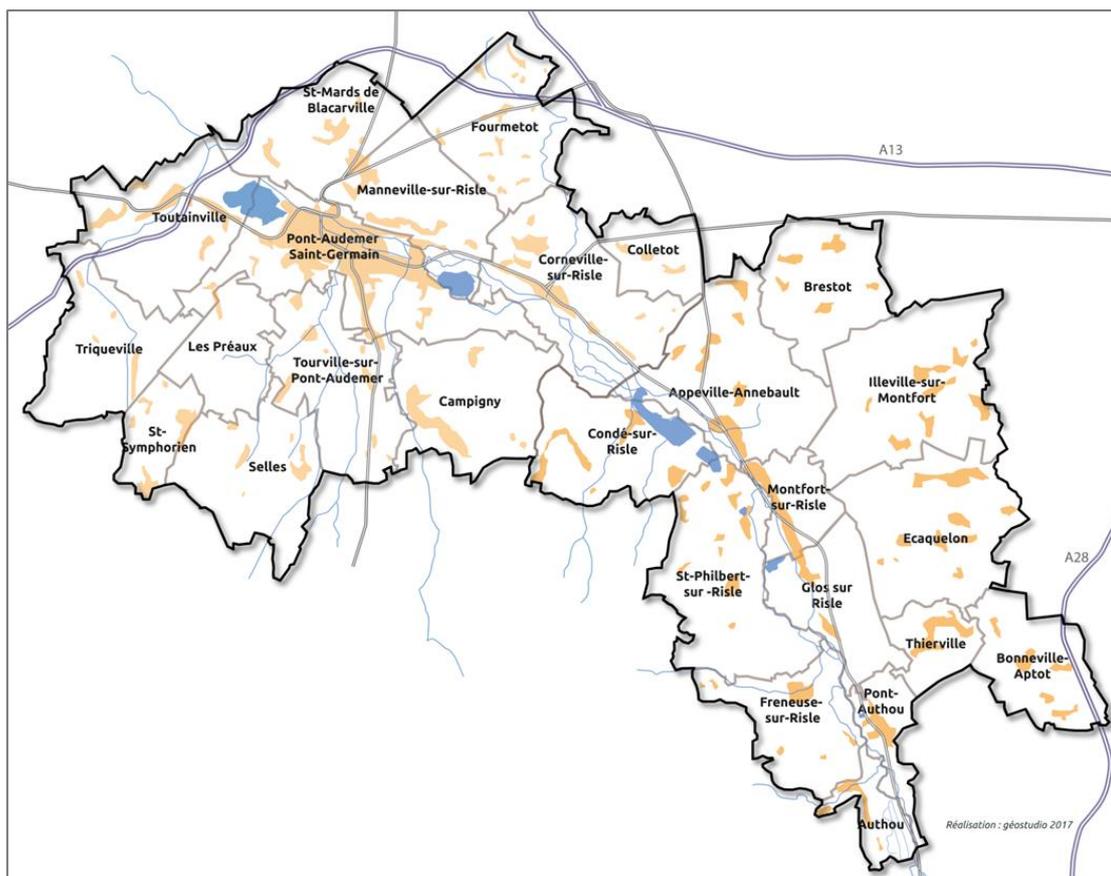
1.1 Organisation et territoire desservi

- **Nombre d'agents** :

- 1 responsable de service, en charge de la gestion du service environnement regroupant les services : assainissement collectif et non collectif, collecte des déchets, brigades vertes (gestion des rivières, ouvrage de lutte contre le ruissellement, chemins de randonnées), le site des étangs,
- 1 assistante,
- 1 ambassadeur de tri à 28 heures/semaine,
- 9 agents chargés de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le secteur de l'ex-communauté de Communes Pont-Audemer.
- Une équipe d'agents de la société Derichebourg ayant la délégation de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables pour le secteur de l'ex-communauté de Communes Val de Risle

- **Territoire desservi**

La compétence « collecte » s'exerce sur les 27 communes de la Communauté de Communes. Le territoire desservi compte 27607 habitants (population légale en vigueur en 2012, *Source INSEE*).



La Communauté de Communes a également confié à l'association PAREC la collecte des cartons produits par les artisans et les commerçants situés sur Pont-Audemer.

L'exploitation de la déchèterie relève de la compétence du SDOMODE depuis janvier 2017.

1.2 Déchets ménagers résiduels

- **Mode de collecte**

Pour les ordures ménagères et les déchets recyclables, les collectes sont réalisées en porte à porte (sauf pour les impasses).

- Sur le secteur de l'ex CCPA, elles sont réalisées en régie avec les agents et les équipements de collecte de la Communauté de Communes.
- Sur le secteur de l'ex CCVR, elles sont réalisées en délégation avec les agents et les équipements de la société Derichebourg.

La Communauté de Communes compte 14 tournées sur son territoire. La collecte des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine, et la collecte des déchets recyclables, une fois toutes les deux semaines.

Un calendrier édité en début d'année est disponible dans chaque Mairie ou sur les sites internet de la Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle et certaines communes.

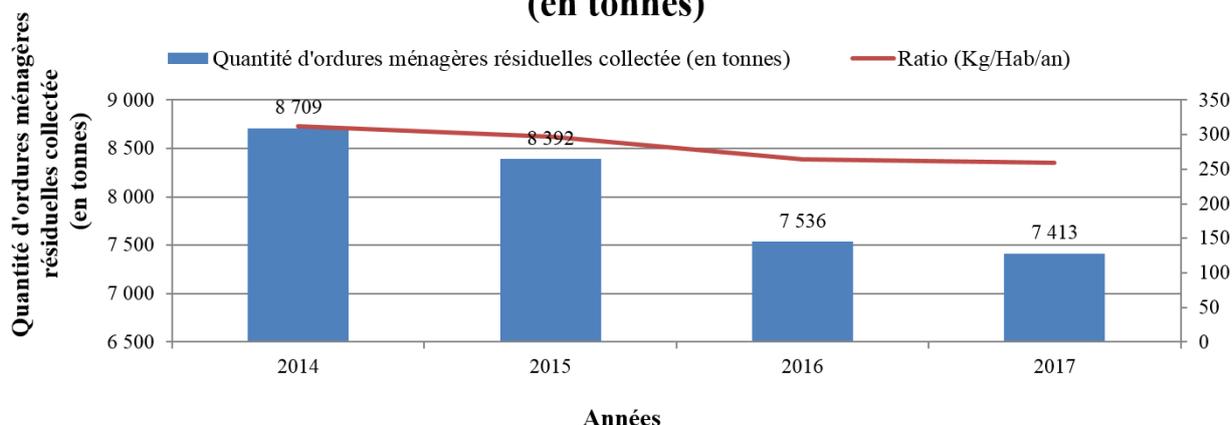
Le tableau ci-dessous présente les jours de collecte par commune :

Jours de collecte	Secteur Pont-Audemer
lundi	Pont-Audemer, Saint Germain Village et Tourville sur Pont Audemer (Bivellerie et Pincheloup)
mardi	Corneville sur Risle, St-Paul, Colletot, Manneville sur Risle (le Hudar), Selles, Saint-Symphorien, Les Préaux (sauf route des moulins et Route de Corneilles), Tourville-sur-Pont-Audemer (Fieffes et Canada)
mercredi	Triqueville, Saint-Germain Village (Bel Air, Le Mont les Mares), Manneville sur Risle (sauf le Hudar et la route de Rouen), Toutainville, Les Préaux (route des moulins et Route de Corneilles), Pont-Audemer (quartier des Etangs)
jeudi	Pont-Audemer et Saint Germain Village
vendredi	Fourmetot, Saint Mards de Blacarville, Campigny et Tourville sur Pont Audemer
Jours de collecte	Secteur Montfort sur Risle
lundi	Brestot, Freneuse, Glos sur Risle, Pont-Authou et Montfort sur Risle
mardi	Authou
mercredi	Apperville dit Annebault, Condé sur Risle et Saint Philbert sur Risle
vendredi	Bonneville Aptot, Ecauelon, Illeville sur Montfort, Touville et Thierville

- **Evolution du tonnage de collecte des ordures ménagères résiduelles**

Ordures ménagères résiduelles	2016	2017	Évolution en %
Tonnages	7536	7413	-2%
Kg/hab/an	264	259	

Quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée (en tonnes)



- **Traitement**

Les bennes à ordures ménagères vident leurs contenus au quai de transfert des ordures ménagères, rue de la Longue Vallée à Pont-Audemer avant d'être enfouis soit au CETRAVAL (centre d'enfouissement technique situé à Malleville sur le bec) soit envoyés à l'incinérateur.

1.3 Déchets recyclables : emballages, papiers, verre

- Mode de collecte

Sur l'ensemble du territoire, il existe deux modes de collecte selon le type de déchets :

- En colonnes d'apport volontaire



La collecte des papiers, journaux, magazines et cartonnettes s'effectue en apport volontaire.

Pour ce faire, 82 plateformes sont implantées sur l'ensemble du territoire communautaire. L'annexe 1 précise les caractéristiques des plateformes, équipées pour chacune d'elle d'un ou plusieurs conteneurs. La collecte est déléguée au SDOMODE.

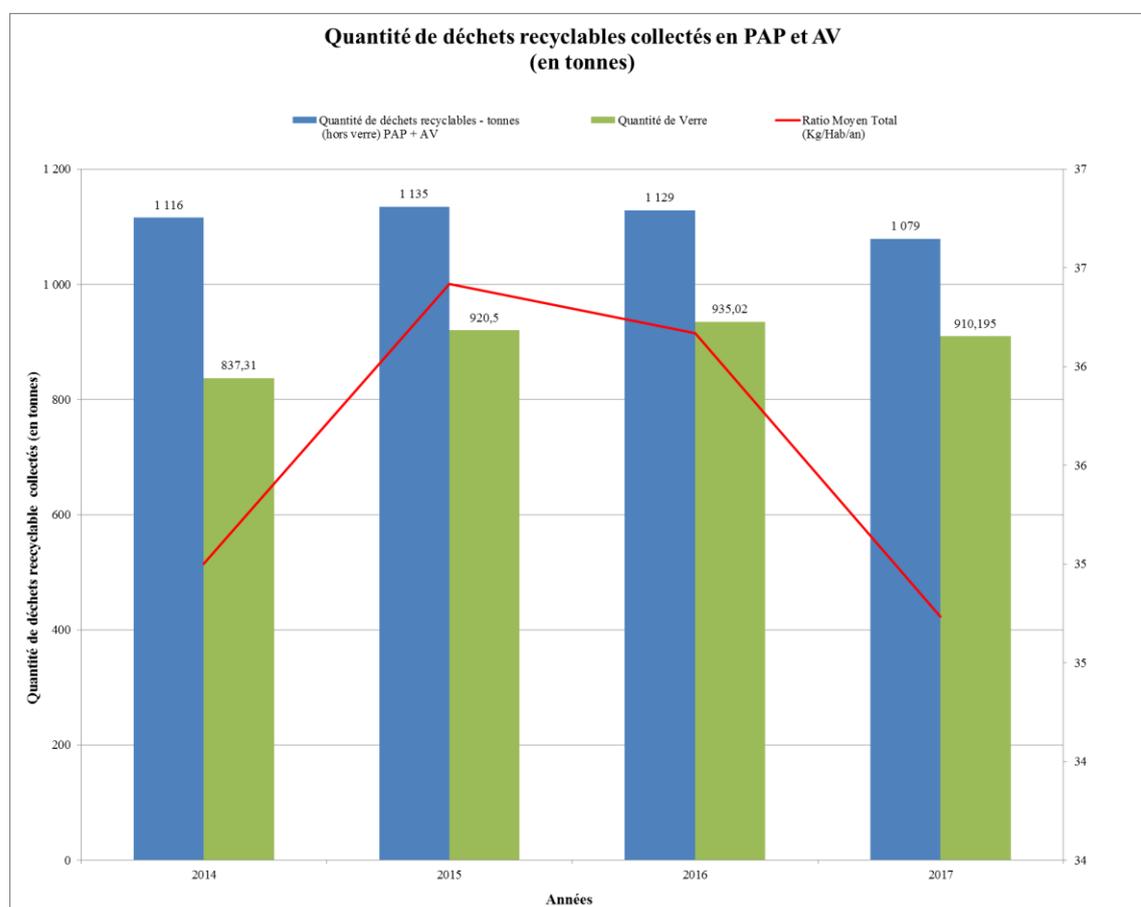
À noter que trois plateformes sont équipées de colonnes enterrées, rue des petits moulins, chemin de la Ruelle et rue Augustin Hébert.

- En porte à porte



La collecte des déchets recyclables (hors verre et papiers, journaux, magazines) s’effectue en porte à porte sur l’ensemble des communes de la Communauté de Communes. La collecte est assurée en régie pour le secteur de Pont-Audemer et est déléguée à la société Derichebourg pour le secteur de Montfort sur Risle.

Résultats



En porte-à-porte + apport volontaire :

	2016	2017	Évolution en %
Déchets recyclables : emballages + papiers PAP+AV- tonne	1 129	1 079	-4%
Taux de refus (issu du tri des emballages)	18%	16%	-8%

La valeur du taux de refus de tri est issue du rapport d’activités du SDOMODE.

Elle concerne l'ensemble des déchets recyclables du territoire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle. En 2017, le taux de refus de l'ensemble du territoire du SDOMODE est de 16.7%, la collectivité se trouve donc en dessous du seuil demandé avec le taux de 16%. Malgré un bon taux de tri, on constate une nette diminution (-4 %) de la collecte des déchets recyclables.

En porte-à-porte :

	2016	2017	Évolution en %
Déchets recyclables : emballages en PAP - tonnes	806	774	-4%

En apport volontaire :

	2016	2017	Évolution en %
Déchets recyclables : papiers-journaux-magazines- en AV - tonnes	322	305	-5%
Verre - tonnes	935	910	-3%

- **Traitement**

La compétence transfert et traitement est déléguée au SDOMODE. Les déchets recyclables sont acheminés au centre de tri de Pont-Audemer, ZAC de la Ferme des Places.



1.4 Déchets verts

- **Mode de collecte**

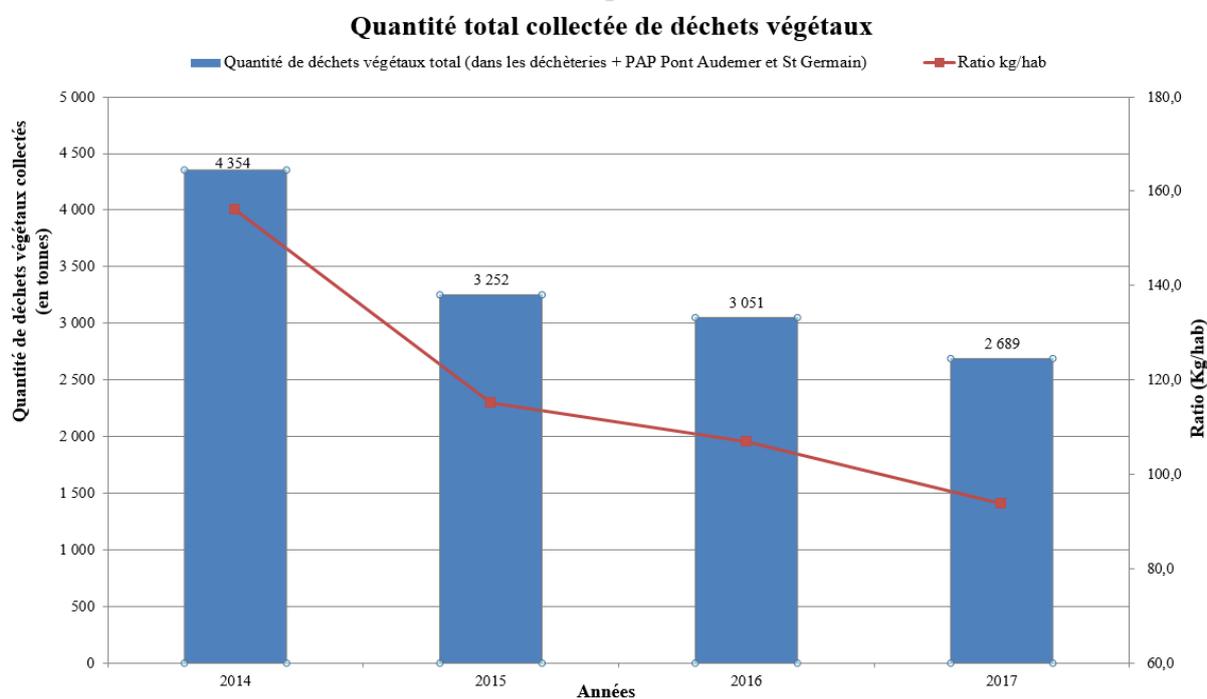
Les déchets verts sont collectés majoritairement à la déchèterie de Pont-Audemer.

Une collecte des déchets verts est aussi organisée en porte-à-porte par les communes de Pont-Audemer et Saint-Germain Village. Elle est possible après avoir acquis des sacs biodégradables pré payés (1 € le sac).

La collecte a été effectuée par la société COVED en porte-à-porte une fois par semaine d'avril à fin octobre.

- **Résultats**

	2016	2017	kg/an/habitant 2017	Évolution en %
TOTAL tonnage Déchets verts dont : Apport en déchèterie Collecte Saint Germain village Collecte Pont Audemer	3 051	2 689	94	-12%



Le tonnage total déchets verts a diminué de 12 %.

- **Traitement**

Les déchets sont évacués sur la plateforme de compostage de Martainville gérée par le SDOMODE.



1.5 Bilan d'exploitation de la déchèterie

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la gestion de la déchèterie est déléguée au SDOMODE.

1.5.1 Les déchets acceptés ou non

La déchèterie de Pont-Audemer réceptionne les déchets suivants :



Pour l'amiante, le particulier doit se rendre directement à la déchèterie la plus proche pour connaître les modalités (récupération d'un sac dédié et bordereau de remise).



Pour les médicaments, le particulier doit se rendre dans une pharmacie agréée Cyclamed :

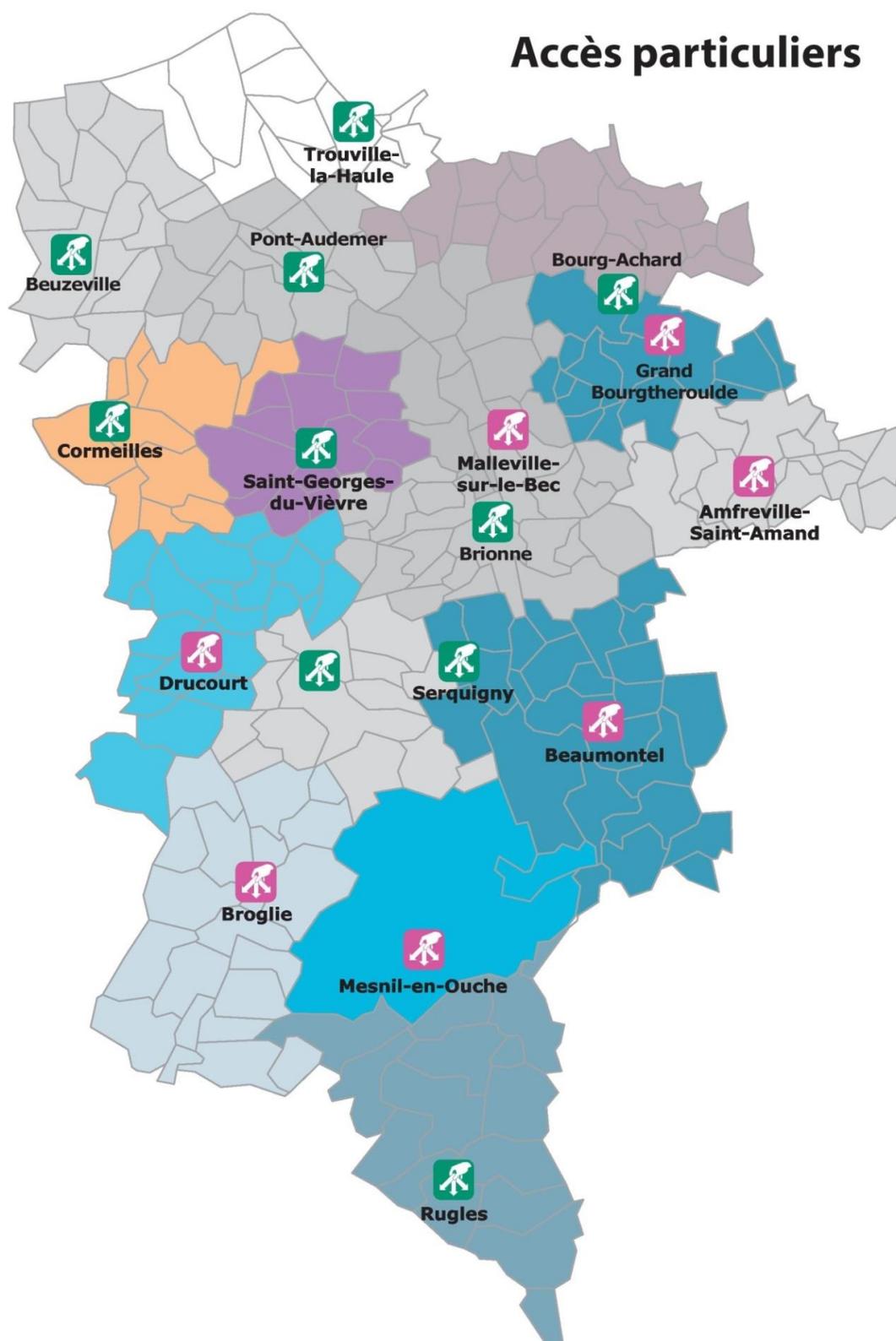


1.5.2 Localisation

Depuis le 1er janvier 2017, le SDOMODE a ouvert l'accès de ses 17 déchèteries à tous les habitants de l'ouest de l'Eure. Cette gestion mutualisée a pour objectifs principaux d'offrir un service identique, de qualité, et le plus proche de l'habitation.



indique les déchèteries ouvertes aux particuliers



1.5.3 Horaires

Les horaires d'ouverture ont été changés depuis le 1^{er} janvier 2017 en suivant la répartition suivante :

- 36 h/semaine du 1^{er} avril au 30 septembre
- 30 h/semaine du 1^{er} octobre au 31 mars.

Les horaires d'ouverture de la déchèterie sont les suivants :

Territoire 1		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi	14h00 à 18h00					
Hiver	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi	14h00 à 17h00					
Territoire 2		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Eté	Matin	fermée	9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 18h00				
Hiver	Matin		9h00 à 12h00		fermée	9h00 à 12h00	
	Après midi		14h00 à 17h00				

Territoire 1 : Amfreville la Campagne, Beaumontel, Bernay, Bourtheroulde, Bourg-Achard, **Malleville sur le Bec**, Saint Georges du Vièvre*, Cormeilles* et **Pont-Audemer**.

Territoire 2 : Drucourt, la Barre en Ouche, Serquigny et Trouville la Haule

* Une demande pour permuter l'ouverture du lundi après-midi et fermeture le mercredi matin pour la déchèterie de Cormeilles et une fermeture le vendredi matin pour celle de Saint Georges du Vièvre.

Évacuation d'un container



1.5.4 Tonnages

Type de déchets	Tonnages 2016	Tonnages 2017	Évolution en %
Encombrants	752,10	742,70	-1%
Ameublements	253,00	NC	SO
Bois	804,90	777,00	-3%
Gravats	1320,30	1266,90	-4%
Ferraille	362,70	364,30	0,43%
Déchets verts	2976,00	2626,00	-12%
DDS	52,70	31,60	-40%
Piles	2,30	2,30	-0,2%
Huile de vidange	5,20	10,00	90%
Batterie	3,50	4,40	27%
D3E*	290,30	215,20	-26%
Lampes et Néons	0,30	NC	SO
Cartons	127,30	97,40	-24%
Plâtre	238,20	193,80	-19%
Pneus	14,00	14,00	0%
Tontes	286,00	157,00	-45%
Branchages	30,00	38,00	27%
TOTAL	7519,00	6540,00	-13%

On constate une diminution de 13%. Cette baisse peut être justifiée par la diminution des apports de déchets verts. En effet, l'année 2017 a connu un temps sec.

*D3E : les déchets d'équipements électriques et électroniques sont des déchets dangereux qui contiennent des substances toxiques pour l'environnement et la santé

1.5.5 Traitement

Type de déchets	Site de traitement
Encombrants	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec
Gravats	Collectés et traités à la plateforme multifilières de Martainville puis vendus aux particuliers et aux entreprises (5€/tonne).
Bois	Collectés à la plateforme multifilières de Martainville, puis valorisation énergétique (chaudière de l'usine de recyclage de papiers de Grand Couronne, cimenterie)
Ferrailles	Passenaud (27 Bernay)
Déchets verts	Collectés et traités à la plateforme multifilières de Martainville puis vendus en grande majorité aux agriculteurs (5€/tonne).
DDS	TRIADIS (76 Rouen) et ECO-DDS
Cartons	PAREC (27 Pont-Audemer)
D3E	EMMAUS (27 Pont-Audemer)
Plâtre	Enfouissement au CETRAVAL Malleville sur le Bec
Amiante	Gonfreville l'Orcher (76)

1.6 Collecte des cartons

Deux modes de collecte pour les cartons existent : soit à la déchèterie, soit au niveau de certains apports volontaires (cabane en bois).

Un dispositif spécifique de collecte des cartons aux commerçants est mis à leur disposition dans le centre de Pont-Audemer. Elle est assurée par la société PAREC qui passe du lundi au vendredi à partir de 14h.

	Tonnages – 2017	kg/an/habitant
Collecte des gros cartons en déchèterie et PAV	157	5
Collecte des cartons des artisans et des commerçants	92	-
TOTAL	249	-

1.7 Matériels de pré-collecte et de collecte

1.7.1 Distribution des sacs de tri

Nombre de sacs distribués :

Type de sac	2016	2017	Évolution (%)
Sacs jaunes	29 000	27 625	-5%

La diminution du nombre de sacs distribués provient d'une augmentation de la dotation des habitants en hyper centre de Pont-Audemer possédant une cour intérieure.

Nombre de sacs en stock en fin d'exercice :

Type de sac	2016	2017
Sacs jaunes	74 500	17 500

1.7.2 Véhicules

Le parc de véhicules est constitué de 3 bennes de collecte:

- deux bennes de capacité 19 m³ mise en service en 2015, de marque SEMAT
- une benne de capacité 19 m³ mise en service en 2011, de marque SEMAT
- deux bennes de capacité 19 m³ mise en service en 2004, de marque FAUN (occasionnellement en dépannage).

Ces véhicules font l'objet d'une vérification générale périodique trimestrielle.



- Un véhicule léger mis en service en 1997, de marque Renault (Clio), utilisé par l'ambassadrice de tri.

N.B : Sur le territoire de l'ex Communauté de Communes Val de Risle, la collecte est assurée par la société Dérichébourg, sa flotte de véhicules est constituée de 13 bennes de collecte. Les bennes de marques différentes (SEMAT, FAUN et GEESINK NORB) ont une capacité de 19T à 26 T. La société Dérichébourg est responsable de l'entretien et des vérifications réglementaires.

2 Programme d'actions

2.1 Bilan des actions de communication sur le tri sélectif

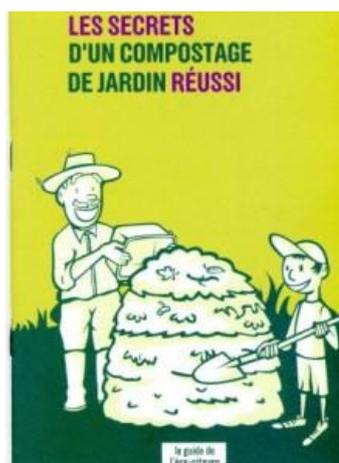
2.1.1 Compostage de proximité

L'opération « compostage de proximité » a été lancée en 2010.

Celle-ci a pour but de réduire de façon conséquente les quantités de déchets produits à la source.

Les usagers peuvent obtenir un composteur en plastique recyclé à 15€ l'unité.

Un guide sur le compostage ainsi qu'un bio-seau est remis à chaque foyer intéressé.

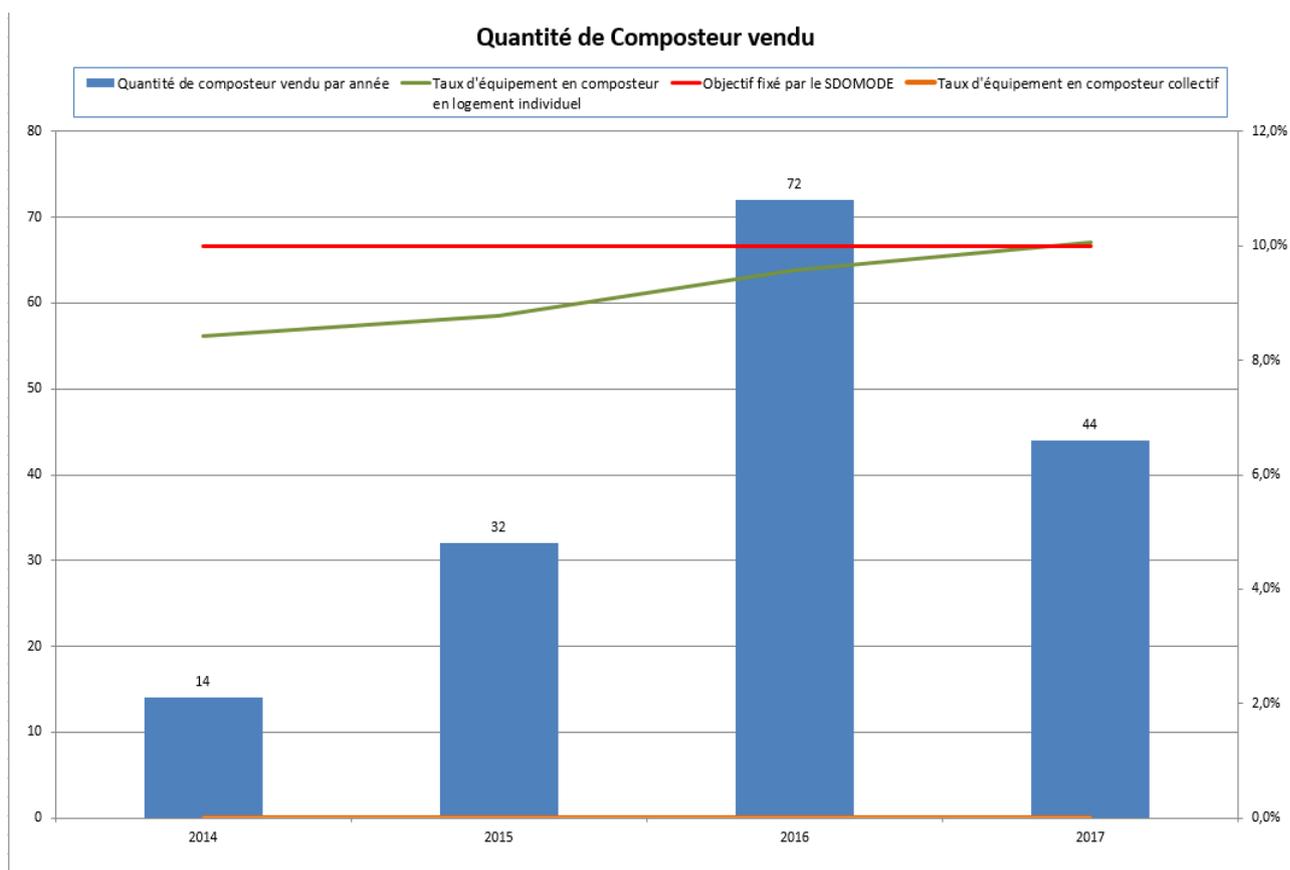


Le tableau ci-dessous précise le nombre de composteurs vendus en 2016 et 2017.

Composteurs	Nombre de composteurs vendus en 2016	Nombre de composteurs vendus en 2017
Plastique recyclé	4	8
Bois	68	36

- Foyers individuels : il est estimé à 9039 et le nombre de composteurs distribués depuis 2010 est de 909 ; Le taux d'équipement est donc de 10.1 %. L'objectif du SDOMODE est d'atteindre un taux d'équipement de 10%.
- Foyers collectifs : il est estimé à 3096 et le taux d'équipement sur l'ensemble du territoire est de 0 % pour l'année 2017.

Afin de rendre accessible le compostage à tous ses administrés, la Communauté de Communes prévoit de lancer une opération « Compostage en pied d'immeuble » dans le quartier de l'Europe à Pont-Audemer à partir d'octobre 2018.



L'objectif fixé par le SDOMODE a été atteint pour le compostage individuel, mais la volonté est d'augmenter encore le taux d'équipement. Pour ce faire, l'ambassadeur de tri est formé et devient « maître composteur ». La vente des composteurs sera accompagnée de conseils pour que celui-ci soit utilisé dans les conditions optimales et donner à ses utilisateurs un amendement de qualité.

2.1.2 Visites domiciliaires

110 foyers ont été visités en 2017.

Lors des visites domiciliaires, des tracts sur les consignes de tri intitulés « *Tri sélectif : le tri de vos déchets leur donne une seconde vie* » sont distribués, avec des explications sur le fonctionnement du tri des déchets et les erreurs à ne pas commettre.

Les secteurs sensibilisés en 2017 sont avant tout des rues où le service environnement, a pu constater des dysfonctionnements, tels que les immeubles situés dans les Doult Vitran.

Les visites domiciliaires ont aussi été réalisées suite à des réclamations (bacs non collectés), le principe est de prendre rendez-vous le jour même avec le particulier à son domicile, afin de pouvoir comprendre le refus. Cette action a été généralement appréciée par les personnes visitées.

Les autocollants « Stop Pub » sont toujours à disposition du public dans les mairies des 27 communes.

2.1.3 Visites des professionnels

En 2017, nos équipes chargées des collectes des ordures ménagères ont listé toutes les entreprises qui ne possédaient pas de bacs conformes. Un courrier accompagné d'une photographie a été envoyé à chacune des entreprises. Suite à cet envoi, plusieurs d'entre-elles

nous ont sollicitées pour améliorer leur tri et demander des conseils concernant l'achat de bac de collecte.

Exemple de bacs non conformes :



En 2017, c'est 11 entreprises qui se sont mises en conformité.

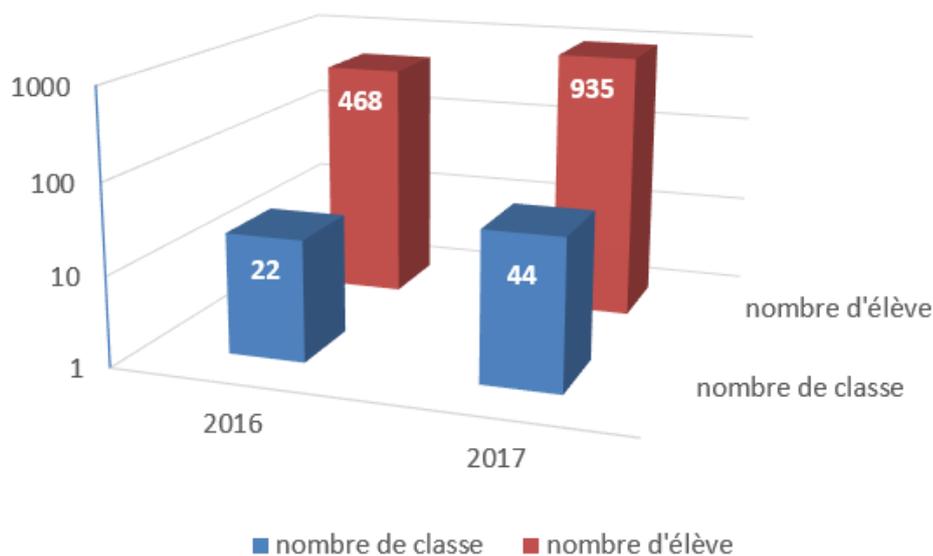
Cette démarche permet de mieux respecter la R437 (recommandation de la Caisse nationale d'assurance maladie) en veillant à avoir uniquement des contenants conformes à la collecte par les bennes dans le but de diminuer les maladies professionnelles.

2.1.4 Sensibilisation des jeunes publics

De janvier à décembre 2017, **44 animations sur le thème du tri ont été menées auprès des écoles** (liste en annexe 2). Suite aux changements de consignes en début d'année, le SDOMODE a souhaité que nous intégrions une thématique principale sur le papier. Ainsi 14 écoles ont bénéficié de l'animation recyclage du papier.

Soit un total de **935 élèves sensibilisés** sur l'année civile. Le nombre d'enfants sensibilisés a augmenté de 50% par rapport à l'année 2016.

Participation animations scolaires



Reconnaître les matières après une tempête :



Fabrication du papier

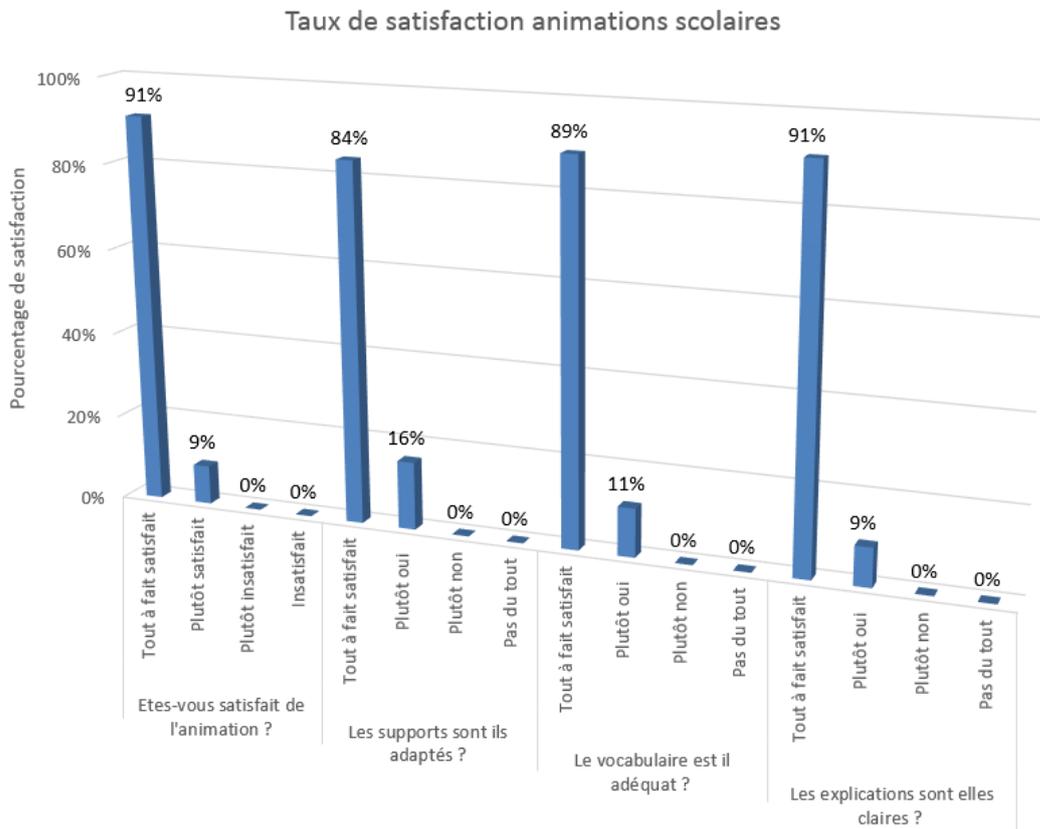


Le résultat après séchage :



→ A l'issue de l'animation, un questionnaire est rempli par les enseignants.

Voici le résultat :



On constate que les enseignants déclarent être tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits à 100%.

Afin de personnaliser au mieux, il sera proposé dès septembre 2018, différents modules aux écoles :

- Animation classique sur le recyclage avec jeux complets
- Animation base du recyclage avec une option au choix :
 - Fabrication de papier
 - Vermicomposteur
 - Composteur
- Animation regroupée avec différents partenaires

Pour ces différentes animations, les supports créés par l'ambassadeur de tri et les supports pour les CM1-CM2 (Malle Roule Ta Boule) prêtés par le SDOMODE ont été utilisés.

De nombreux objets recyclés (crayons, gobelets, stylos...) fournis par la Communauté de Communes ont été distribués aux élèves. Une subvention a été attribuée par le SDOMODE.

2.1.5 Sensibiliser le public de la Communauté de Communes

Près de 4 animations sur le tri ont été menées en partenariat avec le lycée Prévert, l'association « Etre et Boulot » et le bailleur social « Eure Habitat ».

- Eco-délégués Prévert : 7 personnes

Depuis 2 ans, le lycée Jacques Prévert nous invite à encadrer un groupe d'élèves élus éco-délégué. Le but étant d'aider les élèves à proposer des actions sur les déchets recyclables, tels que les piles, le papier et les cartouches d'encre au sein de leur lycée.

Les élèves ont créé une page Facebook pour communiquer sans tract et relient des feuilles utilisées en recto pour fabriquer des calepins en utilisant le verso. Une fois les calepins périmés, ils sont ensuite emmenés dans la colonne d'apport volontaire installée dans l'enceinte du lycée.

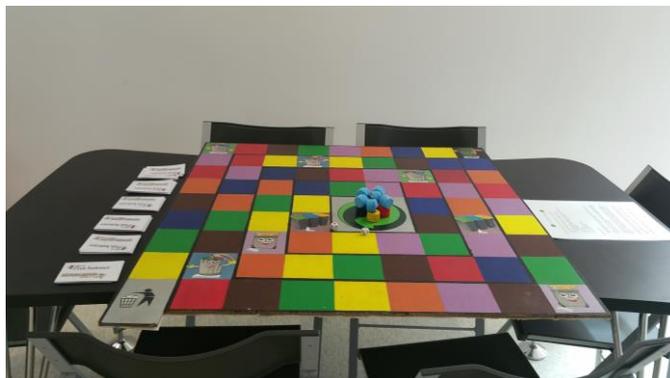


- Festival Génération durable : enfants des écoles et 10 personnes : nettoyage de la Risle

En partenariat avec l'association « Être et boulot » :

L'association a pour mission de travailler sur l'environnement, elle a donc fabriqué à partir de matériaux recyclés divers jeux avec pour thème le recyclage. Lors de rassemblements ou divers projets, ils sont présents avec nous pour tenir des stands.

Jeux sur le tri :



Nettoyage des berges de la Risle (octobre 2017) :



- Eure Habitat : Environ 10 enfants et 5 parents.

Le bailleur social nous a sollicités pour améliorer le tri dans ses immeubles. Une animation sur le thème « Je cuisine donc je trie » dans le quartier des Doult Vitran a été proposée. Des recettes avec des légumes de saison ont été utilisées et les consignes de tri ont été transmises. Un gâteau au chocolat a été cuisiné avec les épluchures de courgettes pour montrer que l'on peut faire encore moins de déchets avec les bonnes recettes.

Lors de cet après-midi, petits et grands ont pu découvrir qu'il existait des goûters malins. Un comparatif avec différents produits était affiché afin de constater que les produits non recyclables étaient les plus onéreux. L'association « Être et boulot » était présente pour proposer ses jeux et tenir des stands de cuisine.



Des solutions ont été proposées pour changer ses habitudes :

Les bons gestes que je peux appliquer facilement...

Les pinces fraicheur



Les gourdes réutilisables

Les liquides sont très faciles à remplir, stocker sans frigo ou au congélateur, transporter, laver... le tout en un simple à utiliser ! Avec leur fermeture zippée résistante à plus de 10 kg de pression, aucun risque de fuite !

- 1 - Ouvrir
- 2 - Remplir
- 3 - Fermer
- 4 - Laver



Les boîtes à goûter à acheter ou faites maison



2.1.6 Action effectuée avec la Police Municipale

Lorsqu'un dépôt sauvage est constaté, l'Ambassadeur de tri se rend avec la Police Municipale le jour même, sur le lieu du dépôt.

En 2017, 5 fouilles ont été réalisées : Rue Jules Ferry, rue de Savoie, Place Louis Gillain, route de Rouen et rue des Petits Moulins. Toute personne identifiée est alors convoquée par la Police Municipale pour subir un rappel à la loi.

2.1.7 Associer le personnel des communes et les ripeurs

- Chaque commune peut contacter l'ambassadeur de tri lors de débordement des containers (apport volontaire) ; dès lors, le SDOMODE en est informé. Ce dernier informe alors le prestataire chargé de la collecte.
- Le personnel de la mairie de Pont-Audemer, du centre technique, de la station d'épuration, de la villa, du pôle social, de la Marelle, du théâtre, de la police municipale et de l'école de musique dispose de caissettes bleues permettant de trier les journaux/magazines et papiers. Le vidage de ces caissettes est effectué par le personnel d'entretien.
- Sensibilisation au tri sélectif du personnel de la Mairie de Pont-Audemer.
- Mise en place de boîtes de collecte de matériel d'écriture et de piles dans les bâtiments municipaux et communautaires.

2.1.8 Actions programmées en 2018

- Visites domiciliaires ciblées sur les sites posant des problèmes,
- Distribution de composteurs avec implantation de certains en pied d'immeuble et dans les écoles de la Communauté de Communes.
- Animations dans les différentes écoles de la Communauté de Communes concernant la sensibilisation au tri sélectif, au compostage et vermicompostage.
- Animations en partenariat avec les associations et les bailleurs sociaux,
- Visites pédagogiques de divers infrastructures auprès des scolaires en concertation avec le SDOMODE :
 - o Centre de tri de Pont-Audemer,
 - o Centre d'enfouissement technique de Malleville sur le Bec,
 - o Plateforme de compostage des déchets verts de Martainville,
 - o Quai de transfert des ordures ménagères,
 - o Déchèterie de Pont-Audemer.

3 Données financières

3.1 Budget global du service

3.1.1 Dépenses réelles globales de fonctionnement

Rubrique	Réalisé 2016 (euros)	Réalisé 2017 (euros)
Paie	342442,61	437569,60
Carburant	47853,69	53900,05
Alimentation	166,25	0
Fourniture d'entretien	24735,70	33265,08
Petit équipement	4798,75	5093,49
Vêtements	3088,51	3089,21
Fourniture administrative	110,96	235,45
Contrat prestataire	87 720,10	196883,43
Locations	1123,20	1123,20
Entretien des véhicules	22855,13	16094,41
Maintenance	1925,20	1908,00
Etudes	-	
Honoraire	-	
Divers	26,20	7093,75
Annonces	0	
Cotisations	108,00	4515,06
Téléphone	1655,25	
Remboursement organisme	-	822,61
Taxe sur les véhicules	1089,00	1503,60
Titres annulés	0	
Intérêts emprunt	9407,15	19 285,64
Contributions organisme	766 210,42	1 187 828,35
TOTAL DEPENSES	1 315 316,12	1 874 863,63

Les dépenses totales représentent un coût par habitant de 68 euros pour une population de 27 607 habitants (64€ en 2016). La moyenne en France est variable selon les modes de gestion et le niveau de service : entre 45 et 90 €/habitant).

On note une augmentation des contrats de prestations de service, il s'agit du contrat DERICHEBOURG qui est maintenant comptabilisé depuis la fusion des deux collectivités.

La contribution organisme correspond à la contribution payée au SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure), elle augmente proportionnellement au tonnage qui a augmenté lui aussi.

3.1.2 Recettes de fonctionnement

Rubrique	Réalisé 2016 (euros)	Réalisé 2017 (euros)	Observations
Taxe OM	1 810 090	2 417 708	
Autres organismes	-	-	
Subventions	7 487,63	3207,13	
Collectivités	-	-	
Composteurs	785,00	530,00	
Remboursement personnel	41 207,27	10 182,07	
Cession immobilière	-	-	
Produits divers	1 059,73	1 954,95	
Remboursement assurances	1 969,56	1 969,56	
TOTAL	1 862 599,19	2 435 551,71	

On observe un excédent de **560 688€** (547 283€ en 2016)

3.1.3 Dépenses d'investissement

Rubrique	Réalisé 2016 (euros)	Réalisé 2017 (euros)	Observations (2016)
2182 – matériel de transport/	-	-	
2188- autres immobilisations corporelles	14 926	9 520,79	Renouvellement bacs roulants
2315- travaux	-	-	
TOTAL	14 926	9 520,79	

3.1.4 Recettes d'investissement

Sans objet.

3.1.5

Traitement – tarifs du SDOMODE

	2016	2017
Administration	3,10 € / hab.	3,26 €
Tri sélectif	0,80 € / hab.	0,80 €
Hauts de quais		6,27 €
Déchets verts	43 € / tonne	11,72 € / hab.
Bois	59 € / tonne	
Pelouse	28 € / tonne	
Branchages	25 € / tonne	
Gravats	23 € / tonne	
Encombrants	91 € / tonne	
Plâtre	108,15 € / tonne	
Amiante	207 € / tonne	
Ordures ménagères	88,15 € / tonne	82,60 €

4 Conclusion et indicateurs de service

INDICATEURS DE SUIVI	2016	2017	Kg/an/habitant 2017	Évolution en %
Déchets ménagers et assimilés (en tonnes)	17 277	16 159	564	- 7%
- dont ordures ménagères	7 536	7 413	259	- 2%
- dont recyclables	5 325	4 928	172	- 8%
Pour le recyclage, on détaille ainsi :				
Déchets recyclables en PAP et PAV (fibreuse - non fibreuse) (en tonnes)	1 129	1 079	38	- 4%
- dont déchets recyclables en PAV (fibreuse)	322	305	11	- 5%
- dont déchets recyclables en PAP (fibreuse - non fibreuse)	806	774	27	- 4%
Verre (en tonnes)	935	910	32	-3%
Gros cartons en déchèterie et PAV (en tonnes)	139	157	5	+ 13%
Gros cartons des artisans et des commerçants (en tonnes)	71	92	-	+ 29%
Déchets verts (Déchèterie, PAP) en tonnes	3 051	2 689	94	- 12%
- dont Déchets verts déchèterie	2 976	2 626	92	- 12%
Déchets déchèterie (en tonnes)	7 518	6 540	228	- 13%
Taux de refus (issu du tri des emballages)	18%	16%	-	- 8%
Nombre d'élèves sensibilisés (animations scolaires)	468	935	-	-
Nombre de foyers sensibilisés	244	110	-	-

	2016	2017
Dépenses fonctionnement	1 315 316,12 €	1 874 863,63 €
Recettes fonctionnement	1 862 599,19 €	2 435 551,71 €
Excédent	547 283 €	560 688 €
Coût par Habitant	64€	68€

On note :

- Une baisse notable des tonnages de déchets ménagers et assimilés : 7 % entre 2016 et 2017, avec une baisse de 8% pour le sélectif.
- Une légère baisse des tonnages du verre entre 2016 et 2017.
- Une baisse des tonnages de déchets verts : - 12% entre 2016 et 2017.

On remarque une diminution générale des déchets collectés sur le territoire, qui peuvent s'expliquer par différents facteurs :

- Temps sec au printemps / été 2017 pour les déchets verts
- Un changement de comportement dans les ménages : consommer moins et mieux.
- Utilisation des composteurs

Perspectives :

Il convient de poursuivre les actions engagées en matière de :

- Communication et d'information aux usagers :
 - Documents d'information, guide du tri...
 - Organisation de manifestations et de réunions publiques.
 - Suivi de collecte, rencontres des usagers ou dépôts d'informations et explications en boîtes aux lettres (communication corrective).
- Réduction à la source :
 - Utilisation de composteurs individuels
 - Déploiement du compostage en pied d'immeuble, écoles et lotissements...
 - Réduction du gaspillage alimentaire.
- Respect de l'environnement :
 - Limitation de la pollution par l'optimisation des circuits de collecte et des équipements de collecte (bennes à ordures ménagères).
- Collecte sélective :
 - Simplification du geste de tri,
 - Aide et incitation au tri sélectif (guide du tri, opérations d'information...)

L'organisation mise en place depuis le 1^{er} mai 2015, a permis d'augmenter le tri des usagers et ainsi diminuer le tonnage des ordures ménagères et de ce fait, de diminuer les dépenses de contribution au syndicat de traitement des déchets.

Le parc de points d'apport volontaire pour les colonnes de tri et les journaux a été conservé.

ANNEXE

Commune	Adresse	Verre	JM	Cartons
		Nbr	Nbr	Nbr
Campigny	salles des fêtes (chemin de la Motte)	1	1	0
	Les Bruyères (Lotissement)	2	1	0
	Aire Camping-car ou école	0	0	0
Colletot	Terrain de tennis (Chemin de la Motte)	2	1	0
	proche discothèque (Chemin de la Grange)	1	1	1
Corneville-sur-Risle	terrain de Foot	2	1	1
	Bas de cote Saint Laurent	1	0	1
	station d'épuration	1	1	0
Fourmetot	église - route de la croisée	1	1	1
	Hameau de Lilletot (Route de Josapha)	1	1	0
	route du Houx Gaillard	1	1	0
Manneville-sur-Risle	Mairie (chemin du Haut Vent)	2	1	1
	Parking du collège - Rue Charles Péguy	1	1	1
	place du 19 mars 1962	1	1	1
	Cité des Bosquets - D 810- Route de Rouen	1	0	1
	Les Baquets D 810 (Route de Rouen)	1	0	0
Pont-Audemer	Chemin du Haut Etui (Quartier des Etangs)	1	1	0
	immeuble Fécamp (Rue de L' Etang)	1	1	0
	rue du Languedoc (les Doult Vitran)	1	1	0
	Place André Delarue (les Doult Vitran)	1	1	0
	Intermarché (Route Gaillon)	2	1	0
	Les 104 rue du Cotentin (les Doult Vitran)	1	1	0
	Quai F.Faure/rue Mal Joffre	1	1	0
	Chemin de la Ruelle	1	0	0
	Rue Louis Leblé	1	1	0
	Théâtre (Augustin Hébert)	2	0	0
	Rue des petits moulins	1	1	0
	Flach 2000 (Rue du président Georges Pompidou)	1	1	1
	Rond-Point des Sports (Rue des Tanneurs)	2	1	0
	Gare (Allée des soupirs)	1	1	0
	Av de l'Europe/ L. Pergaud	1	1	0
	Av de l'Europe/avenue des sports	1	1	0
	Avenue des Sports (complexe sportif)	1	1	0
	lycée Prévert	0	1	1
	Centre de tri et PAREC Rue de Gaillon	0	1	1
	Av. Jean Monnet	1	1	0
	Déchèterie (Rue Gustave Eiffel)	2	2	1
	Ancienne mairie de St Paul (Rue J. Joly)	1	1	0
	Sente du Béarn (les Doult Vitran)	1	1	0
	Hôpital (Route de Lisieux)	1	1	0
	centre technique (Rue Gustave Eiffel)	0	0	2
	Rue de Savoie (les Doult Vitran)	1	1	0
	Lycée Risle Seine (Rue des déportés)	0	1	0

Commune	Adresse	Verre	JM	Carton
		Nbr	Nbr	Nbr
Les Préaux	Notre Dame des Préaux	1	1	1
Saint-Germain-Village	Mont les Mares	1	1	0
	Le gibet (Cote de la Justice)	1	1	0
Saint-Mards-de-Blacarville	La Vierge, route de Quillebeuf	1	1	0
Saint-Symphorien	Chemin des Ecoliers	1	1	1
Selles	Mairie	1	1	1
Tourville-sur-Pont-Audemer	route de Selles (D683)	1	1	1
Tourville-sur-Pont-Audemer	Lycée Agricole (route de Selles D683 - à l'intérieur près des salles des fêtes)	1	1	1
Toutainville	Parking poids lourd (chemin de la Fièrè)	2	2	0
	Route de Caen (près de la Croix blanche - D675)	1	1	0
	19 route des étangs - Camping	2		0
Triqueville	Mairie n°21 Le village	1	1	1
Apperville-dit Annebault	Mairie - cour de la salle des fêtes (bourg)	1	1	1
	Grande place RD 89 (sortie Apperville direction Médine)	1	1	1
Authou	Parking de l'église - chemin de la Planche Bozel	1	1	1
Bonneville-Aptot	Près de la mairie	2	1	0
Brestot	Mairie	1	1	1
Condé-sur-Risle	Salle communale	1	1	2
	La Courellerie	1	1	0
Ecauelon	Park de l'église	1	1	1
Freneuse-sur-Risle	Mairie	1	1	1
Glos-sur-Risle	Hameau Coudray	1	0	0
	près de la gare	1	1	1
Illeville-sur-Montfort	Champ Cornu	1	1	0
	Foyer rural	1	1	1
Montfort-sur-Risle	Salle des fêtes	2	0	0
	Près du stade	2	1	2
	Rue de Normandie	1	1	1
Pont-Authou	Stade.	1	1	2
	Près de l'abri de bus	1	1	2
	Rue des Forsythias	1	1	0
Saint-Philbert-sur-Risle	Prieuré	1	0	0
	Le Quesnay	1	1	1
Thierville	Entrée du village	1	1	1

Annexe 2

Détail des classes visitées

GS/CP : 26 élèves à l'école A la Claire Fontaine Les Préaux
GS: 24 élèves à l'école A la Claire Fontaine Les Préaux
MS/GS : 25 élèves à l'école la Fontaine à Pont-Audemer
PS/MS : 20 élèves à l'école la Fontaine à Pont-Audemer
MS: 18 élèves à l'école Gaston Boudet à Toutainville
GS: 16 élèves à l'école Gaston Boudet à Toutainville
CP: 19 élèves à l'école Gaston Boudet à Toutainville
CE1/CE2: 21 élèves à l'école Gaston Boudet à Toutainville
CM1/CM2: 29 élèves à l'école Gaston Boudet à Toutainville
CE2/CM1: 28 élèves à l'école Gaston Boudet à Toutainville
MS/GS : 22 élèves à l'école de la Pelouse à Campigny
CP/CE1: 18 élèves à l'école de la Pelouse à Campigny
CE1/CE2: 25 élèves à l'école de la Pelouse à Campigny
Classe ULIS (8 à 13 ans) : 13 élèves à l'école d'Hélène Boucher (Pont-Audemer)
CP/CE1 : 16 élèves à l'école à d'Hélène Boucher (Pont-Audemer)
CP : 15 élèves à l'école à d'Hélène Boucher (Pont-Audemer)
CE1 : 23 élèves à l'école d'Hélène Boucher (Pont-Audemer)
CE1/CE2 : 18 élèves à l'école d'Hélène Boucher (Pont-Audemer)
CM2 : 20 élèves à l'école d'Hélène Boucher (Pont-Audemer)
CM1 : 25 élèves à l'école d'Hélène Boucher (Pont-Audemer)
MS/GS/ : 26 élèves à l'école Les châtaigniers (Appeville dit Annebault)
CE2 : 22 élèves à l'école Les châtaigniers (Appeville dit Annebault)
CP/CE1 : 25 élèves à l'école Les châtaigniers (Appeville dit Annebault)
CM1/CM2/ : 22 élèves à l'école Les châtaigniers (Appeville dit Annebault)
MS : 23 élèves à l'école Les châtaigniers (Appeville dit Annebault)
CE1/CE2 : 24 élèves à l'école de Touville
GS au CM2 : 13 élèves à l'école de Freneuse sur Risle
MS/GS/ : 26 élèves à l'école de Saint Germain Village
PS/GS/CP : 23 élèves à l'école Maxime Marchand (Saint Mards de Blacarville)
CP : 18 élèves à l'école Maxime Marchand (Saint Mards de Blacarville)
CE1/CE2 : 20 élèves à l'école Maxime Marchand (Saint Mards de Blacarville)
CM1/CM2 : 21 élèves à l'école Maxime Marchand (Saint Mards de Blacarville)
GS : 25 élèves à l'école du Sacré Cœur Pont-Audemer
CE2 : 22 élèves à l'école du Sacré Cœur Pont-Audemer
CE1 : 31 élèves à l'école du Sacré Cœur Pont-Audemer
MS/GS : 15 élèves à l'école Selle « Saint Siméon »
CP/CE1 : 17 élèves à l'école Selle « Saint Siméon »
GS/CP: 24 élèves à l'école Marie Lorient à Illeville sur Montfort
CM1/CM2: 23 élèves à l'école Marie Lorient à Illeville sur Montfort
CP/CE1: 18 élèves à l'école de Fourmetot
CE2/CM1/CM2: 21 élèves à l'école de Fourmetot
CM1/CM2: 23 élèves à l'école Louis Pergaud à Pont-Audemer
MS : 21 élèves à l'école de Corneville sur Risle
GS : 21 élèves à l'école de Corneville sur Risle